



GROUPASSUR

SUPPLÉMENT D'INFORMATION POUR LA FACTURATION DIRECTE

1. Nom du Cabinet:
2. Adresse du Cabinet:
3. Personne contact (comptabilité):
4. Code d'agence:
5. Information bancaire du Cabinet:
(transit, institution, numéro de compte)
6. Frais du courtier par tranche de prime:

1\$ à 5,000\$	
5,001\$ à 10,000\$	
10,001\$ à 15,000\$	
15,001\$ à 20,000\$	
20,001\$ et plus	

7. Voulez -vous que tous vos futurs renouvellements soient en facturation directe?

Oui Non Autre: